

Compte rendu de la réunion du 22 novembre 2025

Présents : Dominique Stainer, Jacqueline Perrot, Patricia Stainer, Patrick Bouchard, Dominique Martin, Hervé Marpeau

Début : 16h10

- Tenues

L'Arc Club Gardéen a commandé deux polos (féminin et masculin) à son nouveau prestataire local afin d'évaluer la qualité de ses produits. Ceux-ci sont blancs et arborent le logo du club sur la face avant, l'épaule et le dos ; notre fournisseur de matériel l'Occitan Archerie 83 s'est également associé au projet et apposera son logo sur le maillot.

Ayant répondu à nos attentes, nous pourrions prochainement demander au prestataire la production d'une vingtaine de polos qui seront vendus à nos membres. Ultérieurement, il nous sera possible de commander les maillots à l'unité pour le même tarif et, puisqu'il dispose dorénavant de nos visuels, les membres qui le souhaitent pourront faire floquer leurs propres vêtements aux couleurs de l'Arc Club Gardéen.

- Concours

Le concours de tir-à-l'arc en salle du club est prévu le dimanche 7 décembre 2025 dans le gymnase Guy Moquet 2. Les courriers de déclaration de manifestation et de réservation de la salle ont été adressés aux différents services publics et le mandat, aux instances sportives.

La présente réunion est donc l'occasion de revoir l'organisation et répartir les différentes tâches entre les bénévoles impliqués, notamment la sélection et l'acheminement du matériel, le montage du terrain et de la ciblerie, l'achat de nourriture, la confection des repas des arbitres, la tenue de la buvette, puis le retour au club de tout le matériel après l'évènement.

Un mail doit être adressé aux membres du club afin de leur demander leur participation aux différentes nécessités.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée.

Fin : 16h40